

Corrigé

Partie 1 (25 points)

- 1) Confédération du système bancaire qui a pour objet de représenter les intérêts collectifs des établissements de crédit auprès : (13 pts)
- * des pouvoirs publics,
 - * de ses adhérents,
 - * du public.
- 2) a/ Elle apporte sa garantie à un établissement prêteur de deniers pour le compte de clients emprunteurs. (6 pts)
- b/ Son intervention est rémunérée par des commissions sur le capital prêté. (6 pts)

Partie 2 (50 pts)

- 1) a/ Nom, (20 pts)
- prénom,
 - date et lieu de naissance,
 - nationalité,
 - domicile,
 - capable ou incapable,
 - interdit bancaire,
 - fichiers (FICOBA, FICP) BDF,
 - situation familiale,
 - enfants à charge,
 - marié,
 - célibataire,
 - revenus,
 - salaires, ...
- b/ CNI – Passeport P.C. C.N.C., (10 pts)
- facture EDF, téléphone de moins de trois mois,
 - quittance d'HLM,
 - fiche familiale d'état civil,
 - acte de propriété, quittance,
 - extrait d'acte de naissance,
 - avis d'imposition.
- 2) 1 an 8 jours si émis en France. (15 pts)
- 1 an 20 jours si émis en Europe et Bassin méditerranéen.
 - 1 an 70 jours reste du monde.

ACADÉMIE DE LILLE

Corrigé

Année : 1999

Spécialité : BANQUE

Épreuve : TECHNIQUE BANCAIRE ET BASE

N° du sujet : 99 - 284

Temps max. alloué : 1 H 30

Coefficient : 10

C.A.P.

Folio 1/3

Corrigé

Partie 2 (suite)

- 3) A partir du 01/01/99 ou 04/01/99 avec un chéquier en Euros, exclusivement sur demande (facultatif). (2,5 pts)
Obligatoirement à partir du 01/01/2002.
- 4) 04/01/99. (2,5 pts)

Partie 3 (45 pts)

- 1) Livret A, (15 pts)
Livret bleu,
Livret jeune,
CODEVI,
LEP.
- 2) Non, le taux de rémunération diminue dès que la prime de 10 000 F est atteinte (5/7^{ème}). (10 pts)
- 3) Disponibilité à vue. (20 pts)
Rentabilité plus forte que les autres livrets.
Fiscalité : exonération d'IR et PS.
+ Toutes les autres réponses logiques.

Partie 4 (25 pts)

- 1) (dans un tableau) (15 pts)

	Paris-Bas	SUEZ
a)	12 001,00	12 052,00
b)	694,00	1 133,00
c)	445,50	1 050,00
d)	/	15,00

- 2) Ensemble de la valeur globale de tous les titres au prix du marché détenus dans l'OPCVM, divisé par le nombre de parts ou d'actions. (10 pts)

ACADÉMIE DE LILLE

Corrigé

Année : 1999

Spécialité : BANQUE

Épreuve : TECHNIQUE BANCAIRE ET BASE

N° du sujet : 99 - 284

Temps max. alloué : 1 H 30

Coefficient : 10

C.A.P.

Folio 2 / 3

Corrigé

Partie 5 (55 pts)

1)
$$\frac{12\,500 \times (12,50 + 0,65) \times (55 + 1)}{36\,000} = 255,69 \quad (15 \text{ pts})$$

$25 \times 1,206 = 30,15$

a/ Agios : $255,69 + 30,15 = 285,84$.

b/ Valeur actuelle : $12\,500 - 285,84 = 12\,214,16$.

- 2) Le factor achète ferme les créances détenues par un fournisseur appelé vendeur sur ses clients appelés acheteurs et ce moyennant rémunération. (15 pts)

Le contrat comporte transfert de créances par subrogation conventionnelle de garantie de bonne fin.

Le factor se charge de l'encaissement des créances et paye le vendeur avec un billet BOR (billet à ordre relevé).

- 3) Les entreprises en règlement judiciaire ou en liquidation, les faillis + autre réponse logique possible. (5 pts)

- 4) Prêt personnel permanent pour financer la trésorerie des particuliers.

Les fonds sont mis à la disposition au fur et à mesure des besoins.

Les remboursements se font pour un montant minimal défini à l'avance et reconstituent le capital initialement prêté ou mis à disposition. (20 pts)

ACADÉMIE DE LILLE

Corrigé

Année : 1999

Spécialité : BANQUE

Épreuve : TECHNIQUE BANCAIRE ET BASE

N° du sujet : 99 - 284

Temps max. alloué : 1 H 30

Coefficient : 10

C.A.P.

Folio 3/3